



## Le billet de Noëlle Vincensini



### Etre Corse, brevet de vertu ?

Vous en avez eu des échos dans la presse, AVÀ BASTA a porté plainte contre des propos racistes et par ailleurs basement insultants pour la personne de sa présidente dans un site «Facebook» sur Internet.

Si j'en parle en édito, c'est à cause d'une réflexion cueillie dans mon propre village : «Alors tu as fait condamner des Corses à la prison !». Ce qui m'a fait m'insurger : «Nous n'avons pas porté plainte contre des Corses, mais contre des racistes». Entre parenthèses, nous ne demandons pas la prison, jugée improductive, mais un travail d'intérêt général en milieu associatif. Le Tribunal en a jugé autrement, et a condamné à 3 mois de prison avec sursis.

Cette hypersensibilité «identitaire» s'explique peut-être parce que notre «esse» particulier se vit trop souvent dans l'angoisse d'une petite mort annoncée. Mais ce n'est pas en mélangeant l'ivraie au bon grain que nous l'empêcherons. Au contraire, un peuple majeur a le devoir d'affirmer ses valeurs positives, son éthique face à ce qui les dégrade, surtout quand le mal émane de son sein.

Les meurtres, la drogue, et autres manquements qui alimentent les faits divers bien de chez nous, montrent que nous sommes une société mal fichue, comme les autres. Ce n'est pas en cachant nos tares, mais en les affrontant que nous en guéirons.

NOËLLE VINCENSINI

## U Billetinu di Natale Vincensini

### Esse Corsu, brivettu di virtù ?

*L'aveti intesi i voci in a stampa, AVÀ BASTA hà prucissatu i prupòsiti razzisti è par appuntu moltu inghjulosi pigliendu in mira à a so präsidenti nant'à un situ «Facebook» nant'à Internet.*

*À parlanni in l'edito hè par via di una riflissioni colta in u me propriu paesi : «Allora ai fattu cundannà Corsi à a prighjunà !» Cusì chì mi sò ribellata : «Ùn avemu micca prucissatu Corsi, invece emu prucissatu razzisti». À dilla trà noi, ùn dumandàvami micca prighjunà, ghjudicata impruduttiva, bensì un travagliu d'interessu generali in mezu assuciativu. U Tribunali hà dicitu altrimenti, è hà cundannatu à una differita di 3 mesi di prighjò.*

*St'ipersensibilità «identitaria» si spiega pò dassi parchì u nostru «esse» particulari si vivi troppu spessu in l'angoscia di una morti annunciata. Ma ùn hè micca buliendu l'ariezza cù u granu chè noi l'impidiremu. À l'incuntrariu, un pòpulu maiori hà u duveru d'affirmà i so valori pusitivi, a so ètica di pettu à ciò chì i vasta, màsimu quandu emana u mali da u so senu stessu.*

*L'omicidii, a droga, i mancamenti chì nutriscini i fatti di crònaca propriu casani, mòstranu chì semu una sucetà scundisata, quant'è l'altri. Ùn hè micca piattendu i nostri mendi, ma pigliènduli da pettu chè no risanaremu.*

Addattazioni in corsu da RINATU COTI

## LES ATELIERS D'ANIMATIONS SOCIO-CULTURELLES

Notre démarche demeure tournée vers le même public: celui qui n'a pas accès aux loisirs et aux manifestations culturelles; des rencontres improbables; des lieux insolites; des ateliers pédagogiques, des productions collectives et/ou individuelles...

### Les ateliers vidéo:

Une collaboration très étroite avec l'Education Nationale (mission générale d'insertion) et les différentes associations (Bastia et plaine orientale), a permis, dès septembre 2008, la mise en place de ces ateliers dans les quartiers sud et ancien de Bastia, mais aussi en milieu rural, de manière régulière, tout au long de l'année.

Après les rencontres sur le festival Arte Mare, en novembre 2008, les ateliers continuent:

- **Bravone**, commune de **Linguizetta** : Les femmes ayant participé aux ateliers pré-festival puis à la journée Maroc, ont travaillé à la confection d'un album - photo souvenir avec les photographies prises lors de cette journée.

- Avec les **Collège et Lycée de Montesoro**, et en partenariat avec l'Education Nationale, le festival Arte Mare, l'association Leia, l'association « Ile mouvante », puis l'Université de Corse, de nouveaux ateliers ont démarré en mars 2009. Public : jeunes lycéens en seconde professionnelle et jeunes collégiens primo-arrivants. Objectif : écriture de scénario, techniques de tournage, et productions finales à présenter lors du festival **Arte Mare** dans le cadre d'une thématique autour de **la différence et de l'exclusion**. D'autres courts-métrages seront programmés à cette occasion. Les jeunes pourront par ailleurs profiter du festival, rencontrer les projectionnistes, les metteurs en scène et les comédiens invités sur le festival, et faire un programme cinéma à leur guise.

### L'opéra de Pékin :

En février, une troupe de l'opéra de Pékin était invitée par le théâtre de Bastia. L'idée m'est venue de proposer aux étudiants chinois de Corte de participer à cette soirée en compagnie de jeunes des quartiers sud de Bastia. Une visite du théâtre nous a été proposée par le directeur puis une rencontre avec les artistes, et enfin le spectacle. Une vingtaine d'étudiants chinois et une quinzaine de jeunes ont participé à cette manifestation.



### Journée foire du livre de Luri:

L'exposition sur le racisme (« Racisme au microscope »), très remarquée, ainsi que les courts métrages réalisés autour du même thème (« pas d'histoires ») ont servi de support pour des échanges souvent très riches avec les

collégiens, alors que le cdrom (jeux interactifs sur les préjugés) plus adapté aux primaires, a permis d'animer des petits groupes de la grande section au CM. Cette « mallette pédagogique » pourrait servir de support à des ateliers itinérants dans des établissements scolaires ou structures associatives.



### Nos différentes participations...

Conférence / débat de M. Ruffo dans le cadre de la création de la maison des jeunes; Projection/débat du film « Welcome » ; journées de l'engagement des jeunes organisées par le Crij; groupes de travail pour la mise en place de la charte cohésion sociale, mené par le Pôle Emploi de Ghisonaccia ...

### Les projets...

Journée « initiation nautique » dans le golfe de Saint-Florent et petite leçon d'histoire...: En collaboration avec le club de kayak de mer de Saint-Florent, une journée de découverte nautique (kayak, pédalos, voile...) a été proposée à un groupe de femmes et jeunes hommes étrangers (marocains, thaïlandais), bénéficiaires des cours de français langue étrangère de l'association Opra à Lupinu. Une occasion de s'arrêter au cimetière musulman puis sur la place commémorative du col de Téghime (1943-1944: les goumiers ayant contribué à la libération de la Corse).

Un séjour dans le Niolu : En partenariat avec l'association Leia, un groupe de jeunes (15/18 ans) du quartier ancien de Bastia pourrait bénéficier au printemps prochain, d'une semaine pendant laquelle il leur sera proposé des activités sportives, un chantier d'utilité publique, des rencontres conviviales autour d'un repas avec les habitants du village...

Avec « E teatrale » et/ou le théâtre Alibi: pour jeunes et moins jeunes... initiation à la mise en scène, création, puis représentation... Avec l'école de musique ou le centre culturel Una Volta : initiation à un instrument de musique, création, puis représentation...

La liste est évidemment non exhaustive...Les idées sont là mais leur réalisation est souvent laborieuse : Il faut d'abord convaincre les partenaires (associatifs et institutionnels) et les différents collaborateurs (professeurs, formateurs, accompagnateurs, éducateurs...), constituer le groupe de bénéficiaires et les fidéliser (l'assiduité des jeunes est toujours problématique). Pour être mené à bien, le projet doit être cohérent, adapté au public ciblé et soutenu par tous les partenaires dont il a besoin...

Karima TAZI



## **L'invité**

*Ils sont proches de nos valeurs mais ne sont pas forcément membres de l'association. Pourtant leur vie rejoint notre combat avec d'autres publics, d'autres arguments, d'autres méthodes, d'autres tribunes ... Cette espace d'ouverture leur est dédié.*

### **Regard de l'Eglise catholique sur les migrations**

La mobilité humaine est une donnée de la mondialisation. Pourquoi le droit de circuler serait-il l'apanage des habitants des pays développés ? L'Europe est en recherche d'une nouvelle politique migratoire. Des projets sont émis, des lois sont votées. Malheureusement il faut déplorer que ce soit sans véritable débat au niveau des citoyens. Le danger serait d'adopter une législation et d'organiser une réglementation qui ne soient pas à la hauteur de la nouvelle donne migratoire. Quelle est la position de l'Eglise catholique sur ces questions ?

#### ***Reconnaître le droit à émigrer***

Le dernier document du Conseil Pontifical pour les migrants nous invite à remettre la question des migrations dans la perspective des droits fondamentaux, en particulier le droit d'émigrer lié au droit naturel de tout homme d'user des biens matériels pour atteindre sa perfection d'une façon plus totale et aisée. Lorsqu'un Etat ne peut mettre à la disposition de ses citoyens les moyens de vivre dans la dignité, *« l'homme a le droit d'émigrer, de se choisir à l'étranger une nouvelle résidence et d'y rechercher des conditions de vie plus dignes. »* Ce droit n'appartient pas seulement aux individus, mais aux familles. Il appartient à l'Eglise de faire reconnaître ce droit, voire de le redire : *« les autorités publiques nieraient injustement un droit de la personne humaine si elles s'opposaient à l'émigration ou à l'immigration ou si elles y faisaient obstacle. »*

#### ***Défataliser l'épreuve de la migration***

L'Eglise se reconnaît la responsabilité, en partenariat avec d'autres associations et organisations humanitaires, de construire et de partager une approche positive du phénomène migratoire. Le même document romain a des paroles fortes : *« Les migrations, en favorisant et promouvant la connaissance réciproque et la collaboration universelle, attestent et perfectionnent l'unité de la famille humaine ; elles confirment clairement ce rapport de fraternité entre les peuples 'dans lequel les deux parties donnent et reçoivent à la fois' »*

Nous risquons souvent de nous focaliser sur la dimension tragique de la mobilité humaine. Il n'est, bien entendu, pas question de nier les situations réelles de détresse matérielle et morale de beaucoup de migrants. Mais pourquoi faudrait-il n'aborder le phénomène migratoire que sur le seul aspect problématique et négatif. La mobilité humaine est une donnée de la mondialisation qui demande à être gérée de façon humaine et généreuse pour la transformer en chance. Il n'est pas fatal que les mouvements migratoires deviennent des tragédies humaines.

Pour cela, l'Eglise ne cesse de prendre la parole pour que se vive avec les migrants, une réelle solidarité et une fraternité active. Avec tous ceux qui oeuvrent en solidarité avec les migrants, il faut oser dire que nous voulons transformer l'épreuve de la migration en une chance à saisir pour servir l'unité de l'humanité, développer la solidarité en vue d'une fraternité élargie. Pour les chrétiens, il en va d'ailleurs de l'authenticité de leur foi.

+ Mgr Jean Luc BRUNIN, Evêque d'Ajaccio

Membre du Conseil Pontifical pour les migrants

## Une question, deux points de vue...



## La question du voile nous dévoile

*Le débat sur le port de la burka et du nikab - improprement qualifié de « national » car il dépasse largement le petit hexagone - relance aussi la question du port du voile islamique (hijab). En interne, Avà Basta a profité de l'occasion offerte par le choix de l'une de ses salariées de porter le voile pour discuter à nouveau de la question.*

*Deux femmes, originaires du Maroc, de confession musulmane, vivant en Corse depuis plusieurs années, imprégnées de nos valeurs mais d'origines et de parcours différents ont rédigé ces témoignages. Écoutons leur point de vue : choix personnel, motivations, décryptage, réactions provoquées, où se situe le débat, ...*

### Ma grand-mère et moi

Ma grand-mère avait des cheveux roux, elle portait un foulard, mais il laissait dépasser quelques mèches. Cela ne fait que quelques années que ma grand-mère porte le voile, par conviction ou par mode ?

« Pourquoi tu portes le voile ? » demandais-je.

« Il le faut ma fille, Dieu a dit dans le coran que les femmes doivent porter le voile, et j'espère qu'il pardonnera mon ignorance d'avant ».

« Et pourquoi maintenant ? »

« Heureusement que nous avons acheté le décodeur télévision qui nous ouvre sur le monde musulman »

« Et tu m'aimeras toujours même si je ne le porte pas ».

« Oui, oui, je t'aimerai toujours, tu resteras ma petite fille que j'aime ».

Par moment je me demande pourquoi la femme est toujours le centre de nos débats liés à la religion.

Je voudrais citer quelques idées en relation avec cette fameuse créature, « la femme », dans notre société musulmane traditionnelle.

Depuis sa naissance, on ne reçoit pas la fille de la même façon que le garçon, la fille est bien sûr inférieure au garçon. Les fêtes organisées à la naissance d'un être masculin sont plus festives qu'à la naissance de notre « créature ». Ça commence bien...

En grandissant notre future femme ne cesse d'apprendre aux côtés de sa mère toutes les bases d'une bonne femme au foyer, et ne cesse de subir cette autorité permanente et du père, et du frère qui apprécient ce rôle du substitut du père. Société de machos !

Vient le temps d'expliquer à cette future épouse que la virginité représente l'honneur de la famille et qu'elle doit la protéger jusqu'au jour de la noce, et que tout accident volontaire ou pas n'est pas toléré. Quelle horreur !

Et pour prévenir du danger, on va sortir un foulard du tiroir, soigneusement plié (c'est peut être le signe de la féminité ?). Le mode d'emploi consiste à cacher le corps irrésistible de la femme. Oh ! C'est sûr que c'est la volonté de Dieu : « parce que tu es une femme ». Ce n'est pas de sa faute quand même !

Devenue femme, elle tombe amoureuse du voisin, mais la famille en décide autrement : le cousin paraît-il mieux. Mais la vérité qu'on veut voiler tourne autour de l'héritage familial : ce qu'une femme hérite de son père reste au sein de la famille.

Et après la mort du chef de la famille, la fille n'aura que la moitié de ce que son frère touchera comme héritage, mais on ne sait jamais pourquoi une telle différence. Pourquoi pas autant que lui !

Une fois entre les nouveaux quatre murs de son mari, elle met en pratique ce qu'elle a appris. Elle fait un enfant, peut être plus. Un jour l'époux vient lui annoncer qu'une deuxième femme rejoindra le foyer, puis une troisième et une quatrième, et que si elle n'est pas contente il va la répudier. Quel succès !

Je n'ai pas été très objective, un peu ironique, mais malheureusement ce cliché existe abondamment dans certaines sociétés.

« Al hijab » veut dire en arabe « cacher », « isoler », « soustraire de la vue », et c'est bien cela ce qui va arriver à nos femmes : isolées et donc ignorées, dominées par cet homme qui croit mieux connaître les raisons de l'existence de la femme.

Porter Al Hijab ou le voile est un choix personnel, qui doit à mon avis être respecté, à condition qu'il ne soit pas une cause directe de conflit entre les peuples et les personnes. On peut porter Al Hijab tout en assumant ses responsabilités, tout en gardant le lien avec l'autre, en partageant une bonne communication et en évitant l'intégrisme qui se manifeste d'ailleurs dans la Burqa. J'espère que le port de la Burqa n'est qu'une phase passagère remplie d'excitation pour ses nouveaux amateurs.

### Le Hijab : un choix personnel et libre

Le HIJAB est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre. La plupart des gens ignore sa signification et pense que c'est une couverture d'esprit et de pensée de la femme.

Moi-même, je faisais partie de cette catégorie de personnes qui ne connaissait le hijab que par son nom malgré mon appartenance à une famille très religieuse, très pratiquante, qui m'a toujours parlé du voile. Je me rappelle encore aujourd'hui des paroles de mon père qui m'expliquait l'importance du voile pour la femme musulmane mais sans m'obliger car il souhaitait que je le porte par conviction et non pas par soumission comme c'est le cas pour de nombreuses jeunes filles.

Au fil du temps, j'ai pris l'initiative de m'intéresser à ce sujet et je me suis lancée dans des recherches. Après un long cheminement intellectuel, cela s'est imposé à moi comme une obligation (verset 31 du Sourat nour).

Après avoir analysé ce verset, j'ai constaté que le message était bien clair et j'ai décidé de respecter les consignes de Dieu en me voilant.

J'avoue que la décision n'était pas facile à prendre en sachant que je vis dans une société qui n'a pas forcément une culture religieuse.

Mais comme, en même temps, on est dans un pays démocratique et qui respecte le droit de l'individu, je me suis dit « suis ta foi et assume tes choix ».

Cela était une surprise pour les gens que je côtoie : ils ne comprenaient pas comment une femme moderne avait pu prendre une telle décision, mais la modernité ne se résume pas à la coupe des cheveux ou à porter des habits près du corps. Elle est bien dans l'esprit et dans le mode de vie de tous les jours. Dieu merci, jusqu'à ce jour, je n'ai pas eu à souffrir de remarques ou de comportements hostiles à mon apparence.

La plupart des gens ont compris que c'était juste le choix, pris en toute liberté et en toute connaissance de cause, d'une femme qui a choisi la voie de la spiritualité et de l'Amour d'Allah.





## Quoi « ma gueule » ? La discrimination pour remplir les objectifs...

Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit !!! Loin de moi l'idée que la **discrimination** en raison de l'origine, qui, d'ailleurs, est interdite par la loi, est un outil au service de « l'efficacité » des fonctionnaires censés la faire respecter. Nos interlocuteurs préfectoraux, les forces de l'ordre et maillons de la chaîne judiciaire sont, il est vrai, un peu mal à l'aise lorsque l'on parle de **contrôles d'identité au faciès**. Les plus courageux avouent cependant que, sous la pression des objectifs chiffrés, certains représentants des forces de l'ordre ont tendance à ... et certains responsables encouragent ces pratiques : « pour « taper » de l'étranger en situation irrégulière ?... ben vous contrôlez ce qui ressemble à un étranger ». Si les contrôles se font dans le cadre de réquisitions du Procureur de la République (qui sont d'ailleurs de plus en plus étendues tant sur le plan géographique que dans la durée), difficile de prouver qu'il y a discrimination. Et s'il n'y en a pas, comptez sur l'imagination des forces de l'ordre pour « habiller » le PV d'interpellation et sur la « bienveillance » de la justice pour fermer les yeux sur des pratiques illégales : ce qui est écrit par une personne assermentée dans le PV a forcément plus de poids que ce que raconte un étranger **« coupable »** de séjour irrégulier. Et même si cet « habillage » est maladroit, il y a grande chance que le Juge retienne l'argument : vous avez donc des motifs de contrôle, régulièrement jugés valables pour annuler la procédure ... ailleurs, mais très rarement en Corse. Morceaux choisis : « M. regardait avec insistance dans les véhicules » ; « ne portait pas les protections liées à l'usage d'une débroussailleuse » ; « marchait sur la chaussée, obligeant les véhicules à se déporter » (alors qu'il n'y a pas de trottoirs) ; ...

A nos interlocuteurs qui nous trouvent un peu tatillons, j'ai très envie de leur mettre sous le nez une étude réalisée en région parisienne par des chercheurs indépendants et supervisée par le CNRS :

**Les Noirs et les Arabes ont jusqu'à 7,8 fois plus de « chances » d'être contrôlés que les Blancs.**

Laurent MEGE

<sup>1</sup> « Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris », 2009, OPEN SOCIETY INSTITUTE NEW YORK.  
[http://www.soros.org/initiatives/osji/articles\\_publications/publications/search\\_20090630/french\\_20090630.pdf](http://www.soros.org/initiatives/osji/articles_publications/publications/search_20090630/french_20090630.pdf)

**Note pratique** « Le contrôle d'identité des étrangers », Gisti, 2003 : [http://www.gisti.org/publication\\_pres.php?id\\_article=185#tele](http://www.gisti.org/publication_pres.php?id_article=185#tele)



## 29 juin 2009

Ce matin on annonce la découverte de 4 cadavres de marocains au large de Cadix en Espagne. Combien étaient-ils à disparaître sur cette embarcation de fortune?

Des hommes, des femmes, des enfants meurent quasi quotidiennement dans des expéditions aventureuses pour aller gagner quelque part un peu de pain.

La fermeture des frontières aux êtres humains du continent Africain nourrit les trafics criminels de ceux qui prospèrent sur l'exploitation du désespoir et de la misère. Les pays nantis se rendent-ils compte qu'ils sont les complices, sinon le ferment, des trafics immondes et meurtriers... ?

NV

## « Réseau » d'aide au séjour irrégulier à Bastia

À propos des arrestations qui se sont déroulées à Bastia, avec force publicité et déploiement de police, sur une soi-disant affaire d'organisation clandestine d'aide aux sans-papiers, Avà Basta a réagi immédiatement : Cf. fax envoyé en urgence au juge d'instruction et au Préfet de Haute-Corse que vous trouverez en annexe.

NV

# Palestine : la résistance à la base du peuple palestinien

Pour la Palestine, le discours du Président étasunien, Barack Hussein OBAMA<sup>1</sup>, le 4 juin dernier au Caire ouvre-t-il de nouvelles perspectives ? C'est l'avis assez général dans les médias du monde entier. Et il est vrai que la tonalité d'ensemble par rapport au monde musulman et à l'Islam tranche avec la présidence précédente de "W".

Mais qu'en est-il pour la Palestine et le peuple palestinien dont la situation est vraiment « intolérable »<sup>2</sup> ? Depuis l'application des Accords d'Oslo signés en 1993 (autonomie limitée et restreinte à quelques zones de Cisjordanie, création de l'Autorité Palestinienne, etc.), les seuls éléments qui ont réellement progressé sur le terrain, ce sont les colonies en Cisjordanie, la construction du "Mur" qui comprend Jérusalem et empiète en plusieurs endroits sur la "ligne verte"<sup>3</sup>, l'encercllement de la ville de Jérusalem-Est par les colonies d'avec le reste des Territoires Occupés, la mainmise sur la vallée du Jourdain et le contrôle des ressources en eau.

Dans son discours, le Président OBAMA a réaffirmé la résolution en faveur de la création de l'Etat palestinien. Mais, il n'a même pas fait référence aux résolutions onusiennes de 1967 qui ont proclamé ce principe de l'Etat palestinien avec Jérusalem-est comme capitale<sup>4</sup>. Depuis plus de 40 ans maintenant, l'Etat d'Israël contrevient en toute impunité à la mise en œuvre de ce principe, - sauf peut-être au moment des Accords d'Oslo. De façon constante, au delà de certaines déclarations de responsables israéliens, la ligne de conduite de l'Etat d'Israël a pour effet de rendre "impossible" un Etat palestinien en Cisjordanie. Ce territoire est maintenant totalement fragmenté, déchiqueté, par les colonies israéliennes et les routes réservées aux colons et à l'armée qui les desservent et les relient au territoire "légal" d'Israël. Aucune meilleure image que celle fournie par la carte de "L'archipel de Palestine orientale" réalisée par l'Atlas 2009 du Monde Diplomatique.

Alors, quelle consistance, quelle signification pour l'exigence restreinte à l'arrêt de la continuation des colonies israéliennes ? Outre le fait que ces colonies vont plus ou moins sensiblement continuer à progresser, l'Etat palestinien n'est-il pas déjà devenu impossible comme Etat de plein exercice ? En mission civile sur le terrain<sup>5</sup>, il n'y a guère de doute. Sans d'immenses pressions internationales, - mais ne sont-elles pas au sens propre "impensables" -, Israël ne relâchera pas la pression sur Jérusalem-est, sur les blocs de colonies qui segmentent en 3,5 morceaux<sup>6</sup> la déjà petite Cisjordanie palestinienne<sup>7</sup>, sur la vallée du Jourdain et le contrôle de l'eau, et, par ailleurs, sur l'annexion du plateau du Golan.

Et, toujours sur le terrain, il reste la résistance des palestiniens, une résistance populaire une résistance à la base, dans les quartiers de Jérusalem-est (Sheikh Jarrah, Silwan,...) contre le nettoyage ethnique rampant opéré par l'expulsion de familles palestiniennes et la destruction de leurs maisons, dans les villages qui chaque vendredi manifestent le long du Mur contre la confiscation de terres agricoles accaparées par les colonies, comme c'est le cas à Bil'in, Ni'lin, Al Masara,...

SD

## Association Corsica – Palestina

association formée selon la loi de 1901 - JO : 14/03/2009

L'association Corsica – Palestina s'est formée au début 2009 dans la foulée de la guerre de Gaza. Elle a pour objet :

- l'information sur, - et la sensibilisation à -, la situation de la Palestine et des palestiniens dans le cadre de référence fourni par les résolutions de l'ONU de 1948 et 1967, - en direction de la Corse et/ou de la diaspora corse ;
- la conception et la réalisation d'opération de coopération et de partenariat avec des ONG palestiniennes en direct et/ou en appui d'institutions de Corse, d'intervention humanitaire en Palestine, de jumelage entre institutions de Corse et de Palestine.

Contacts : Vincent GAGGINI – 06.24.98.38.92 - siège : PRATO TONDU, SARROLA CARCOPINO - 20167

<sup>1</sup> C'est Barack OBAMA lui-même qui a insisté sur son deuxième prénom pour bien marquer sa filiation paternelle d'origine africaine et musulmane.

<sup>2</sup> Barack OBAMA dicit.

<sup>3</sup> Il s'agit de la ligne qui séparait Israël et la Jordanie avant la guerre des six jours en 1967.

<sup>4</sup> D'ailleurs, le Président OBAMA n'a même pas parlé de Jérusalem.

<sup>5</sup> Mission 151 organisée dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril 2009 par l'association CCPPP (Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien) : [www.protection-palestine.org](http://www.protection-palestine.org)

<sup>6</sup> Les 3 morceaux ont : au nord, autour de Naplouse et Jénine ; au milieu, autour de Ramallah ; au sud, autour de Bethlehem et Hébron, + le demi morceau formé par l'enclave de Jéricho dans la vallée du Jourdain sous contrôle militaire.

<sup>7</sup> Avec la bande de Gaza, la Palestine palestinienne ne représente déjà plus que 22% de la Palestine historique.



## Un ti scurdà di a filetta.

Cù isse parolle l'anziani si lizinziavanu da quellu chi partia à sfurcà l'onde per fà, o per pruvà à fà fortuna altro.

Si sà chi a filetta hè simbulu di mimoria è ch'ella taglia e dite à quellu chi pratende di strappà la senza fà casu.

*Un ti scurdà di a filetta*

Vole à di :- un ti scurdà ne di quale tu ne si, ne di duve tu ne si.

Di quellu chi volta, un soppulu impinzutitu si ne dice :

- Si ne scurdatu di a filetta.

Cum'è quellu giovanu Paisanu ghjuntu in permissione d'aostu è chi decide, una matina, d'accompagnà a so Mamma fin' à l'ortu.

Di sicuru, u nostru omu v'à, incustumatu, incravattatu, incappillatu è mantilatu, cum'è i migrati Cabbilia di Mouloud Feraoun vultati d'isse France, in u trenu d'Algeri à Capilia à u mese d'aostu, stretti in i vagoni, a mez'à ghjente, capre, ghjalline è sciappittana.

In scarpetti fini invarniciati, marchjava per chjassu pitricosu. Strada facendu strappava è cheria nome di piante à a so Mamma. In lingua francese bella che sicura è vene intesu.

- O M'à, rappelle moi le nom de cette plante ?
- Hè menta, u mio figliolu...
- Et celle-ci ?
- Hè finochju... u mio figliolu..
- Et...
- Hè Nepita u mio figliolu...
- Et celle-là ?
- Hè Arba Santa, Arba Santa.!

E tiravanti è tocca... è strappa è strappa è torna è strappa è, chi hè ? è, c'ùn hè ?

In una girata di chjassu, u nostru giuvanottu, forse sunniendu, si dà, cù forza, tirendu capu sù, à strappà una manata di filetta fresca.

Oimè u puvarellu ! S'intaglia palma è diti..U sangue spisciuleghja. A pena hè santissima.

Ciattu è mutu è denti strettu, cù a so altra manu piglia in stacca u so mandile biancu biancu è lisciu, stiratu fine è u si stringhje in quell'altra manu marturiata è sanguinosa....

A Mamma stà zitta, ridendu in sottu ...po... cù un surisu maliziosu à e labbre, dice, vultendusi versu u figliolu :

- *U mio figliolu, quessa hè filetta è... a filetta... teni à mente, hè sempre filetta.*

*Un ti scurdà di a filetta !*

*Ainsi* disaient nos anciens, aux jeunes de la tribu qui partait vers d'autres cieux qu'ils croyaient plus cléments, plus généreux... La vie était alors rude dans nos montagnes.

A filetta, la fougère, en Corse est symbole de mémoire. C'est certainement à ce titre que le groupe culturel, qu'on ne présente plus, a choisi de s'appeler ainsi.

Un ti scurdà di a filetta ! N'oublie pas la fougère !

L'expression signifiait à l'émigré :

- N'oublie pas qui tu es, de qui tu es et d'où tu viens, où que tu soies, quoi que tu fasses d'autre.

On se complait encore à le rappeler à propos de celui que l'ailleurs a poussé vers l'acculturation un tant soit peu superficielle.

**Si ne hè scurdatu di a filetta ! 'Il a oublié la fougère' !**

Tout un chacun sait que les nervures des feuilles de fougère sont coupantes et qu'il faut effeuiller la plante du haut vers le bas et non de bas en haut. Faire le contraire serait dangereux. Notre ami ci-dessous en a fait la cruelle expérience.

Un jour d'été, un 'Paisanu', débarqué de cet ailleurs mythique, décide d'accompagner sa mère au jardin.

Costumé, cravaté, chapeauté, un pardessus sur les épaules, sous un soleil de plomb, il allait sur le sentier, à l'instar des immigrés Kabyles décrits par Mouloud Feraoun rentrant au pays au mois d'août dans le train d'Alger à Tizi-Ouzou, bondés de voyageurs, de chèvres, de poules et de chaleur torride.

Notre 'revenu' est fier d'exhiber ses beaux habits neufs et ses souliers vernis hésitants dans le sentier caillouteux.

Il marche à côté de sa mère. Il parle français, bien entendu. Cela va de soi. Bê voyons !

Chemin faisant il arrache des feuilles, il arrache des plantes :

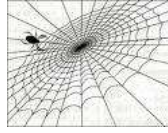
- M'à, rappelle-moi le nom de cette plante. ?.
- Hè menta, mon fils.
- Et celle-ci ?
- Hè finochju, mon fils.
- Et celle-ci ?
- Hè Nepita, mon fils...
- Et celle-ci ?  
Arba Santa mon fils...Arba Santa. Et ceci et cela, et encore et encore.

A un détour de chemin ombragé, distrait, il arrache brutalement des feuilles de fougère... Bien évidemment, il s'entaille la paume et les doigts. Le sang coule. La douleur est vive. Avec son autre main il extirpe de sa poche un mouchoir tout blanc, propre, lisse et bien repassé. Il le serre dans sa main meurtrie et ensanglantée sans dire mot, les dents serrés...

Un silence s'installe.

Sa mère l'observe du coin de l'œil puis, dans un sourire malin, se retourne et lui dit :

- A filetta hè sempre filetta....La fougère mon fils, c'est toujours et encore de la fougère.



Quand la toile déchire, quand elle tisse ...

... et qu'elle attrape !

## On peut agir sur Internet.

L'intérêt du procès contre des interventions racistes et insultantes sur le site Face Book d'Internet, c'est qu'il porte atteinte au sentiment d'impunité qui fait que certains se laissent aller à n'importe quoi sur le Web, et quelquefois donnent dans un prosélytisme nocif, surtout quand on sait le succès de ce type de communication auprès des jeunes. Ceux-ci sont souvent dans une situation d'immaturation intellectuelle ou affective qui les prive d'une distance critique. Il y a aussi que Face Book est consulté par des millions d'internautes à travers le monde : bonjour l'image de la Corse !

Saluons au passage le travail vigilant de quantité d'internautes (Coucou la Balagne !) qui s'emploient à entraver la malfaisance de certains usagers d'Internet. C'est un travail très important qu'ils font là, alertant, dénonçant, submergeant des sites pernicieux d'une contradiction positive.

En effet Internet est devenu le véhicule de toutes sortes de communications, qui prend une extension infinie.

NV

## Appropriation, responsabilisation, empowerment'

Aujourd'hui **les usagers** de l'accueil social (l'essentiel de notre activité) **sont trop souvent de simples consommateurs** des services offerts. Ils **ne participent pas assez à l'évaluation ou à l'évolution des prestations** que propose Avà Basta. Ils ne sont pas suffisamment impliqués, d'une manière ou d'une autre dans une association pourtant à leur service. On peut s'en étonner... Mais nous sommes-nous donné les moyens qu'il en soit autrement ? Souhaitons-nous qu'il en soit autrement ? Sans faire de statistiques ethniques (c'est interdit même si beaucoup en font !), on ne peut que remarquer que **la diversité insulaire est loin d'être correctement représentée dans les adhérents** (par ailleurs pas assez nombreux), **les instances de l'association et son fonctionnement** ... Ce constat fait, il n'est pas évident de demander plus de diversité dans les différentes composantes de la société corse !

Il faut savoir que par scrupule – ne pas contraindre à un échange de service rendu - nous avons freiné l'adhésion des usagers immigrés en ne posant jamais le problème de leur adhésion et de la participation à l'activité de l'association, sauf dans des cas ponctuels de solidarité individuelle : quête dans une situation urgente ; faire accompagner quelqu'un par un autre qui maîtrise mieux le français, etc. Nous attendons vos réflexions et suggestions sur ce questionnement.

NV & LM

<sup>1</sup> Terme anglais traduit par *autonomisation* ou *capacitation*. Prise en charge de l'individu par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale. Processus d'acquisition d'un « pouvoir » (de travailler, de gagner son pain, de décider de son destin de vie sociale en respectant les besoins et termes de la société). L'autonomie d'une personne lui permet d'exister dans la communauté sans constituer un fardeau pour celle-ci. La personne autonome est une force pour la communauté. Au plan individuel : façon par laquelle l'individu accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle. Au plan social : Processus d'action sociale par lequel les individus et les groupes agissent pour acquérir le contrôle sur leur vie dans un contexte de changement de leur environnement social et politique. Processus visant à donner et à développer ses propres moyens devant permettre à toute personne de contribuer activement à l'organisation de sa propre vie et de sa communauté sur les plans économique, social et politique. Source : Wikipédia (<http://fr.wikipedia.org>).

***Un objectif : que chaque adhérent parraine un nouveau membre !***

***Vos enfants, vos conjoints, vos amis, vos collègues... se reconnaissent dans nos valeurs ?***



**Versez et faites verser la cotisation 2009 (20 euros par an par personne).**

Les dons sont aussi les bienvenus ... Le don ou la cotisation d'un particulier ouvre droit à une **réduction d'impôt de 66 %** de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Pour une entreprise, il donne droit à une réduction d'impôt de 60% du don effectué dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires. Un reçu fiscal vous sera envoyé sur demande.

Nom : ..... Prénom : ..... eMail : .....  
Adresse : ..... Tél. : ..... Fax : .....

Ajaccio (siège social) : BP 3 – Quartier Ste Lucie, 1 rue Ste Lucie, 20 181 Ajaccio  
Tel : (33) 04 95 51 18 02 – Fax : (33) 04 95 51 29 69 – Courriel : [a.bastal@club-internet.fr](mailto:a.bastal@club-internet.fr)



# ANNEXES



*Cullettivu  
di Corsica  
contr'à u razzisimu*

Ajaccio, le 17/06/2009.

**Monsieur Hervé BOUCHAERT**  
Préfet de Haute-Corse

Affaire suivie par : **Monsieur Jean-Marc MAGDA, Secrétaire Général**

Objet : Procédure d'éloignement de 14 personnes.

Monsieur le Préfet,

14 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés lundi après-midi dans le cadre d'une vaste opération. Il ne faudrait pas oublier que ces personnes sont avant tout des victimes comme le rappelait récemment Monsieur le Procureur de la République d'Ajaccio dans le cadre d'une affaire similaire récemment jugée. Il est d'ailleurs surprenant que Corse-Matin présente des photos avec les visages non floutés mais des mains menottées floutées.

Victimes tout d'abord d'un réseau qui, semble-t-il, exploitait la détresse d'individus qui ne demandent qu'à travailler et vivre paisiblement en contribuant à la vie et à l'économie et notre territoire. Victimes aussi d'une politique qui complique singulièrement la régularisation dans des conditions et des délais raisonnables. Victimes enfin d'une inadéquation des moyens et procédures mis en place pour accueillir et traiter les demandes de régularisations. Le décalage entre les moyens consacrés à votre administration pour instruire les demandes de titre de séjour et ceux mobilisés pour remplir les objectifs chiffrés d'expulsion est inacceptable.

Concernant ce dernier point, l'occasion nous est donnée de souligner l'amélioration récente qu'aurait pu constituer la mise en place d'un système de rendez-vous pris par téléphone. Malheureusement, les premières semaines de fonctionnement de ce nouveau dispositif montrent son incapacité à répondre aux attentes : les ressources humaines consacrées à ce poste sont très insuffisantes et expliquent probablement en grande partie l'impossibilité de joindre le numéro dédié. Mais l'on peut aussi s'interroger sur les consignes qui ont sans doute été données pour privilégier les rendez-vous concernant les renouvellements de titres de séjour au détriment des rendez-vous pour des demandes de régularisations.

Certaines personnes retenues ont des dossiers de demande de régularisation en cours voire les rendez-vous prévus en préfecture. Nous attendons de votre part qu'elles soient remises en liberté en attendant que leur situation soit examinée par vos services avec le regard bienveillant dû à toute victime.

Comptant sur l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération citoyenne.

Pour Avà Basta,  
La Présidente,

Noëlle VINCENSINI



*Cullettivu  
di Corsica  
contr'à u razzisimu*

Ajaccio, le 18/06/2009.

Monsieur RAFFRAY  
Juge d'instruction  
**Tribunal de Grande Instance de Bastia**

Objet : Restitution des effets personnels des étrangers libérés par M. le JLD

Monsieur,

Avec le souci de ne pas intervenir dans votre enquête, mais avec la préoccupation humaine de la situation des personnes considérées comme impliquées - à ce que la presse en a claironné - dans une supposée affaire de trafic de papiers, nous nous permettons de nous adresser à votre autorité.

Il s'agit de la mesure qui prive les étrangers placés en rétention administrative qui ont été libérés par le Monsieur Juge des Libertés de Détention. En effet toutes leurs affaires personnelles, y compris des sommes d'argent, ont été confisquées, et elles se trouvent dans l'impossibilité d'assurer une juste défense de leurs droits, en même temps que cela leur pose des problèmes de survie quotidienne.

Il semblerait que l'on ne peut affirmer que ces personnes aient participé à l'existence d'une quelconque filière, où en aient profité de quelque manière. Ne peut-on leur rendre ce qui leur appartient afin qu'ils puissent avoir la possibilité de conforter leurs démarches de mise en règle de leur séjour ?

Espérant votre compréhension d'une situation angoissante des personnes concernées, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération citoyenne.

Pour Avà Basta,  
La présidente,

Noëlle VINCENSINI

## *Communiqué de presse du 20/03/2009.*

### *Une justice équitable ?...*

Sollicité par les adhérents, le bureau d'Avà Basta est interpellé sur le procès d'Yvan COLONNA qui a pris la dimension d'un fait de société.

Nous avons le souci de ne pas intervenir sur une procédure en cours, mais nous prenons acte de ce que les questionnements qui se manifestent à ce propos révèlent un véritable trouble des consciences.

Notre position est simple, la justice doit être impartiale, égale pour tous, se garder de toute discrimination. Donc instruire à charge et à décharge, et il apparaît qu'il n'en est pas ainsi dans ce procès là. Dans une affaire aussi grave que le meurtre d'un Préfet de la République, et de l'homme de qualité qu'était Claude ERIGNAC, rien ne doit être épargné pour faire jaillir la vérité. Or, par exemple, le refus de la reconstitution des faits en présence des accusés et des témoins oculaires n'est pas de nature à contribuer à cette vérité, mais, par contre, sème le doute dans l'opinion.

Les citoyens de ce pays aspirent à être rassurés par un fonctionnement équitable et serein de la justice.

## *Communiqué de presse du 04/06/2009.*

### *« Affaire de gènes ou de talents ? ».*

Que Gabriel-Xavier CULIOLI nous pardonne de nous approprier son titre à propos de son «coup de gueule» sur le match qui doit opposer une équipe Corse à celle du Congo. En effet, alors que l'on constate une régression du racisme outrancier en Corse depuis quelques années face à une meilleure prise de conscience collective du problème, soudainement, on nous assène un grand coup de marche arrière, avec les à-côtés de ce match.

Si les rencontres entre les peuples sont souhaitables, le problème c'est « de qui chaque peuple se compose-t-il ? ». En cette affaire, l'on a choisi de faire prévaloir « la loi du sang » sur celle « du sol ».

Donc inopinément surgissent pour la Corse des critères ethniques d'un autre temps. Qu'en est-il du jeune portugais ou du jeune marocain qui est né et a grandi sur notre île ? Et de la « **Communauté de Destin** » qui fait le peuple Corse ? Ce peuple, qui, au coeur de la Méditerranée, est la résultante d'apports de populations diverses au cours des millénaires et des décennies passées.

Alors nous ferons un autre emprunt à Gabriel-Xavier CULIOLI, qui conclut « et si les équipes Corses apprenaient tout simplement à être meilleures ».

En effet, ce qui attire les foules qui semblent manquer dans nos stades, ce n'est pas la composition d'une équipe, mais sa qualité de jeu.

*A propos du " Prophète "*

Il s'en parle encore de ce film, avec le reproche aux associations antiracistes de ne pas se prononcer sur le contenu. Si AVA BASTA s'est dispensé de commentaire jusque là c'est que ses adhérents attendent d'avoir vu le film d'abord. Honnêteté intellectuelle élémentaire : comment parler d'un film que l'on n'a pas encore vu ?...

Le seul fait de mettre en scène le "milieu" dans une fiction, ne suffit pas à en caractériser le contenu. Il faut voir comment. Depuis le début de l'année, dans notre île, nous assistons à une succession de règlements de comptes meurtriers qui nous rappelle que le gangstérisme existe ici comme ailleurs.

Par contre si les propos émis par le co-scénariste sont tels que les médias les ont relatés, ils appellent une vive protestation : " je voulais se faire affronter les arabes, qui ne sont pas les bienvenus sur l'Ile de Beauté, aux Corses. Je me suis basé sur l'histoire de mon pays, la France, où il n'y a pas de maffia italienne, mais où existe le milieu Corse ». Propos hostiles et caricaturaux nuisibles au "Vivre Ensemble".

Les faits divers quotidiens de l'Hexagone prouvent en effet que le gangstérisme est une déviance sociale largement partagée sur tout son territoire.

Noëlle VINCENSINI,  
Présidente d'Avà Basta